Procès-verbal de l'assemblée spéciale de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le lundi 19 décembre 2011, à compter de 19h00 à la salle du conseil municipal, 125, 12^e Rue.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames, Messieurs:
Gilbert Pilote, maire
Pauline Lauzon, conseillère
Diane Sirard, conseillère
Mario Lachaine, conseiller
Georges Piché, conseiller
Yvon Forget, conseiller
et formant quorum,

était également présent Normand Bélanger, directeur général

Était absent, Monsieur Mario Léonard, conseiller

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le Maire déclare l'assemblée ouverte.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits par la loi.

273-12-11 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché, et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Constatation de l'avis de convocation
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption des prévisions budgétaires 2012
- 5- Adoption des taux de taxes 2012
- 6- Adoption du règlement de tarification (camping)
- 7- Adoption des taux d'intérêts sur arrérages 2012
- 8- Adoption des taux d'intérêts sur arrérages 2011 et avant
- 9- Adoption des taux d'intérêts sur les comptes divers dus
- 10- Période de questions
- 11- Levée de l'assemblée

274-12-11 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2012

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Forget, et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter les prévisions budgétaires pour l'année 2012 telles que présentées et décrites ci-dessous.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012

REVENUS	
TAXES FONCIÈRES	2 477 694 \$
TAXES DE TARIFICATION	587 498 \$
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	324 770 \$
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	437 010 \$
TRANSFERTS INCONDITIONNELS	134 200 \$
TRANSFERTS CONDITIONNELS	671 157 \$
APPROPRIATION DE RÉSERVE (Pont Nibi)	37 500 \$
TOTAL DES REVENUS	4 669 829 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATION GÉNÉRALE 711 220 \$ SÉCURITÉ PUBLIQUE 411 306 \$ **TRANSPORT** 1 108 646 \$ HYGIÈNE DU MILIEU 581 905 \$ SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 15 131 \$ URBANISME ET DÉVELOPPEMENT 526 904 \$ LOISIRS ET CULTURE 617 060 \$ FRAIS DE FINANCEMENT 100 942 \$ **AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES** 443 715 \$ TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 4 516 829 \$

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS	
ADMINISTRATION SÉCURITÉ PUBLIQUE TRAVAUX PUBLICS LOISIRS ET CULTURE RÉSERVE FINANCIÈRES (élection 2013)	15 000 \$ 8 000 \$ 105 000 \$ 20 000 \$ 5 000 \$
TOTAL DES DÉDENCES	153 000 \$
TOTAL DES DÉPENSES	<u>4 669 829 \$</u>

ADOPTÉE

275-12-11 ADOPTION DES TAUX DE TAXES POUR L'ANNÉE 2012

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine, et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter les taux de taxes pour l'année 2012 comme suit :

TAUX DE TAXES 2012

FONCIÈRES GÉNÉRALES

0.8406 \$ du cent dollars d'évaluation

IMMEUBLES NON RÉSIDENTIELS

0.9406\$ du cent dollars d'évaluation

SECTEUR URBAIN (règlements. no. SQAE, 270, 45, 116)

0.2106 \$ du cent dollars d'évaluation

À L'ENSEMBLE (règlements no. 43, 59, 63, 69, 74, 75, 84, 92, 95, 102, 107, 117)

0.1136 \$ du cent dollars d'évaluation

DE SERVICES (aqueduc, égout)

6.299 \$ du mètre linéaire

ORDURES (par unité de logement):	
Résidences :	154.00 \$
Chalets:	154.00 \$
Fermes:	308.00 \$
Roulottes:	154.00 \$
Commerces:	154.00 \$
Bacs additionnel	155.00 \$

EAU (par unité de logement)	
Logements:	142.00 \$
Commerces:	142.00 \$
Secteur Windigo :	100.00 \$

TARIFICATION PARTICULIÈRE

Roulottes (séjour)	120.00 \$
Plaques signalétiques	15.00 \$
Règlement numéro 122	50.00 \$

ADOPTÉE

276-12-11 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 122 VISANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE DE SERVICE POUR TOUS LES SITES DE CAMPING SUR LE TERRITOIRE DE FERME-NEUVE

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon, et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que le règlement numéro 122 visant l'imposition d'une taxe de service pour tous les sites de camping sur le territoire de la Municipalité de Ferme-Neuve soit accepté tel que déposé.

ADOPTÉE

277-12-11 ADOPTION DES TAUX D'INTÉRÊTS SUR ARRÉRAGES DE TAXES 2012

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Forget, et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que le taux d'intérêt applicable aux comptes de taxes 2012 et non payé à leurs échéances soit de 8 % l'an.

ADOPTÉE

278-12-11 ADOPTION DES TAUX D'INTÉRÊTS SUR ARRÉRAGES DE TAXES 2011 ET AVANT

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard, et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

QUE le taux d'intérêt applicable aux comptes de taxes 2011 et avant et non payés à leurs échéances soit de 8 % l'an et ce pour l'année 2012.

ADOPTÉE

279-12-11 ADOPTION DES TAUX D'INTÉRÊTS SUR LES COMPTES DIVERS DUS

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon, et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le taux d'intérêt applicable aux comptes divers dus à la municipalité et non payer à leurs échéances soit de 12 % l'an, et ce, pour l'année 2012.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, le Maire déclare la levée de l'assemblée à 20h10.

GILBERT MAIRE	PILO	OTE,		
NORMA	ND	DÉI /	NICE	- D
NUKMAI	שמ	DEL	11101	Ξĸ,